



**REVUE DE PRESSE**  
**Mercredi 19 juillet 2017**



# Les libraires indépendants font de la résistance

Ils ne sont plus que sept en Charente et subissent les coups d'une «économie fragile». Malgré la forte concurrence des grandes surfaces et la montée du web, ils tiennent bon.<sup>3</sup>

## Libraires: les derniers des Mohicans

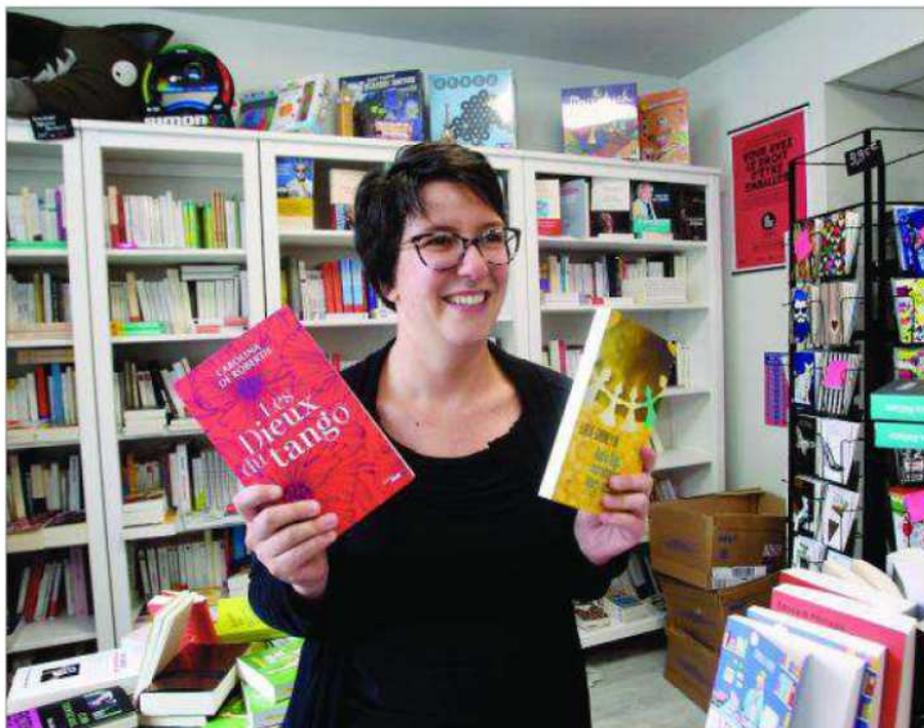
■ Ils ne sont plus que sept en Charente  
■ Les libraires indépendants subissent les coups d'une «économie fragile» ■ Face aux grandes surfaces et au web, ces hussards du livre tiennent plutôt bon.

Myriam HASSOUN  
m.hassoun@charentelibre.fr

**P**ousser une petite porte, faire tinter une clochette, être accueilli avec un «bonjour» et l'odeur des livres pour repartir avec le roman qu'on ne cherchait pas. Un plaisir de plus en plus rare en Charente quand l'été sonne le doux temps de la lecture. Dans le département, sept librairies indépendantes subsistent face à internet et aux grandes surfaces culturelles. Une à Cognac, une à Ruffec, une à Ruelle et quatre à Angoulême. Peindre la situation en noir serait cependant faux. «*Tout n'est pas négatif, loin de là*», promet Emmanuelle Lavoix, chargée de l'économie du livre au Centre du livre et de la lecture du Poitou-Charentes. Particularité charentaise: peu de librairies indépendantes, mais des locomotives solides.

### Une librairie pour 50 000 habitants

Ces dix dernières années, neuf librairies ont fermé, parmi lesquelles des institutions: Le Classique à Cognac a tiré le rideau fin 2011; L'Encrier à Jarnac fin 2013; James à La Rochefoucauld en 2015; Clair de plume à Ruffec en 2016. Les causes: départ à la retraite sans re-



Pauline Fouillet est convaincue qu'il y a de la place pour les librairies indépendantes en milieu rural.

Photo Anne Kerjean

”  
**Tous les bonbons sont à Angoulême! Le problème en Charente est que le territoire n'est pas maillé de manière équilibrée.**

preneur ou faillite. «*Un chiffre à mettre au regard des ouvertures*», précise Emmanuelle Lavoix: cinq créations, dont deux encore en activité. Parmi lesquelles Livres et Vous à Ruffec, la petite dernière, qui y croit dur comme fer. Malgré tout, la Charente compte seulement une librairie pour 50 000 habitants contre une pour 39 500 dans l'ex-Poitou-Charentes. Un désert livresque, le département? «*Non, car trois librairies, Cosmopolite, MCL et la Librairie de la Cité, se placent dans le classement Livres Hebdo des 400 premières librairies de France*», décrit encore Emmanuelle Lavoix. À elles

trois, elles réalisent près de 4 millions d'euros de chiffre d'affaires. «*Tous les bonbons sont à Angoulême!*, fait remarquer Emmanuelle Lavoix. *Le problème en Charente est que le territoire n'est pas maillé de manière équilibrée.*» À Barbezieux ou La Rochefoucauld, les lecteurs qui ne veulent pas parcourir plusieurs kilomètres se retrouvent entre les mains des grandes surfaces.

### «(De la place pour tout le monde)»

Cultiver sa différence et le sens de l'accueil: voilà la recette des librairies indépendantes qui tiennent le coup. «*Chez nous, chaque livre est choisi, on met l'accent sur les conseils, les services au lecteur, les animations qu'on met en place: c'est indispensable*», décrit Coralie Meïsse, l'une des deux salariées du Texte Libre à Cognac. Une institution associative ouverte depuis 1979 qui réalise environ 260 000 € de chiffre d'affaires annuel. Mais la librairie indépendante reste un commerce fragile, le moins rentable de tous. En témoigne Christine Ogier, qui a ouvert

La Boîte aux livres à Ruelle en 2011. «*On risque de fermer en septembre*», affirme, amère, la commerçante qui annonce un chiffre d'affaires catastrophique: 40 000 €. Lié selon elle au fait de ne pas avoir remporté des marchés, celui des dictionnaires au niveau du département, celui des livres de la médiathèque au niveau de la ville. «*Heureusement que j'ai des clients fidèles, mais si c'était à refaire, je ne rouvrirais pas ce commerce.*» Pascal Dulondel, dont la librairie angevine Cosmopolite semble pourtant avoir les reins solides avec 2,4 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2016 et 25 salariés dans quatre boutiques du Champ-de-Mars, connaît aussi cette difficulté. «*C'est vrai qu'il y a de la place pour tout le monde, mais j'ai quand même un coup de gueule: récemment, les médiathèques du Grand-Angoulême ont préféré un gros libraire bordelais pour les fournir. Alors que je me bats contre internet, contre la concurrence locale comme Cultura pour maintenir une offre de centre-ville!*» Paradoxalement, Cosmopolite obtient de meilleures remises (1) chez les

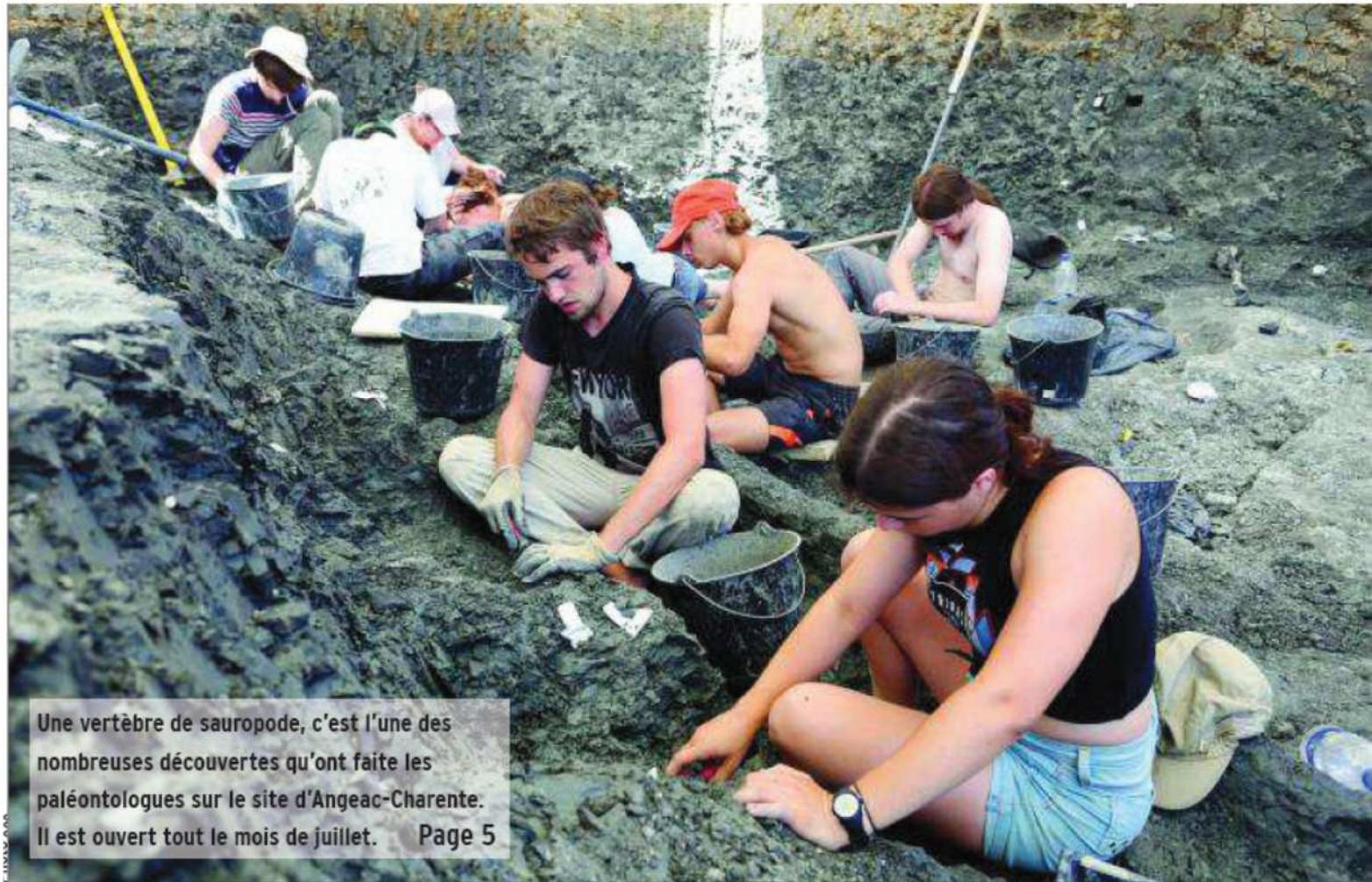
### Leurs coups de cœur pour l'été

Coralie Meïsse du Texte Libre recommande «*La danse de l'araignée*» de Laura Alcoba (Gallimard, 14 €). Un roman autobiographique dans lequel l'auteure raconte son exil, loin de la dictature argentine, à Paris avec sa mère à la fin des années 60. «*Après "Manèges" et "Le bleu des abeilles", un bel éloge à la lecture, très agréable à lire.*» Pascal Dulondel de Cosmopolite conseille «*Arrête avec tes mensonges*» de Philippe Besson (Julliard, 18 €), l'histoire de l'enfance de l'auteur à Barbezieux. «*Un livre formidable, tous ceux qui ne l'ont pas encore lu doivent absolument le découvrir!*» Jean-Paul Coumont de MCL suggère «*Endetté comme une mule*» d'Eric Losfeld (Tristram, 11,40 €). «*Les mémoires de l'éditeur Eric Losfeld, qui a publié de la BD, de la littérature érotique... Les souvenirs passionnants d'un homme courageux.*» Pauline Fouillet de Livres et vous invite à lire «*Baba Segi, ses épouses, leurs secrets*» de Lola Shoneyin (Actes Sud, 22 €). «*L'histoire se passe au Nigeria, un homme prend une quatrième épouse, jeune et lettrée, alors que les trois premières vont lui mener une vie terrible! C'est drôle et on découvre plein de choses sur le Nigeria.*»

éditeurs maintenant qu'elle est indépendante que du temps où elle appartenait au groupe Chapitre. «*Petit à petit, nous travaillons notre fonds, c'est cela qui va donner son image à la librairie.*» La librairie indépendante solide peut se permettre d'avoir de l'offre avant de répondre à la demande, dépente Emmanuelle Lavoix. Un lieu comme *Lilosi Images* à Angoulême est porteur de *bibliodiversité*. Cette bibliodiversité s'étendrait à l'ensemble du département si de jeunes libraires s'armaient de courage pour ouvrir. «*Le chiffre d'affaires théorique de la vente des livres n'est pas atteint en Charente. À Jarnac et La Rochefoucauld, une librairie pourrait fonctionner.*» À condition de se démener, de tenir bon, de travailler six jours sur sept toute l'année. Fragiles, les libraires charentais sont des roseaux. Ils plient parfois mais ne rompent pas.

(1) Le prix du livre étant unique, le libraire se rémunère sur la remise consentie par son distributeur et qui est variable: entre 25% et 40%.

# Fouilles miraculeuses à Angeac



Une vertèbre de sauropode, c'est l'une des nombreuses découvertes qu'ont faite les paléontologues sur le site d'Angeac-Charente. Il est ouvert tout le mois de juillet. Page 5

# Les nouveaux trésors d'Angeac

Le site paléontologique d'Angeac-Charente est ouvert tout le mois de juillet à l'occasion d'une huitième campagne de fouilles. Les paléontologues y ont déjà fait des découvertes extraordinaires.

Inès EL KALADI  
i.elkaladi@charentelibre.fr

Une vertèbre de sauropode – une famille de dinosaures herbivores comme le diplodocus – et une forêt, toutes deux âgées de 140 millions d'années: voilà les deux incroyables fossiles découverts sur le site archéologique d'Angeac-Charente. Ouvert au public depuis dix jours, il continue de révéler trésors et secrets. La carrière dédiée aux fouilles a des airs de décor de cinéma. De grandes tentes, des looks d'aventuriers tout droit sortis d'«Indiana Jones», de l'argile à perte de vue. Et le détail qui tue: au-dessus d'une tonnelle flotte un pavillon «dino-pirate», c'est-à-dire un drapeau classique, mais avec un crâne de dinosaure.

## Un travail sans fin

Dans un trou profond de presque deux mètres, les bénévoles s'affairent par petits groupes. Ici, un doigt de dinosaure. Là-bas, des plaques de carapace de tortue.



Chaque fossile trouvé est un nouvel élément d'un grand puzzle.

Un peu plus loin, un gros bloc émerge de la terre. Un œil non averti ne fait pas la différence entre argile et fossile. Et pourtant, c'est bien de cela qu'il s'agit. La fameuse vertèbre de sauropode, explique tout sourire Ronan Allain, paléontologue. Et elle va bien les «occuper deux ou trois jours encore». Car dans ce genre de chantier, il ne s'agit pas simplement de trouver les fossiles, il faut aussi les sortir de terre en bon état et si possible en un seul morceau. «Je leur avais commandé une vertèbre en début de chantier et on m'a écouté!», plaisante-t-il avant d'ajouter que «chaque fossile trouvé est un nouvel élément d'un grand puzzle».



Dans un trou creusé à la main pendant dix jours, les bénévoles fouillent patiemment l'argile.

Photos Quentin Petit

À l'occasion de cette huitième campagne de fouilles, près de 250 fossiles ont été exhumés. Selon Jean-François Tournepêche, conservateur au musée d'Angoulême et paléontologue, c'est loin d'être fini: «Ce qui fait rêver, c'est que le site se prolonge sous la vigne. Les recherches pourront continuer pendant quelques décennies.»

## «C'est vertigineux!»

Parmi les découvertes vedettes, il y a donc des fossiles de conifères qui avaient poussé en Charente, les pieds dans les marécages. Une des branches a été présentée aux élus venus visiter le site, François Bonneau, président du conseil départemental, et Nicole Roy,

vice-présidente du Grand Cognac en charge de la culture et du patrimoine. Un morceau de bois banal, sauf quand on sait qu'il est âgé de 140 millions d'années. «C'est vertigineux!», résume François Bonneau.

Le travail sur site n'est pas tout. «Un mois de travail, ça représente onze mois de préparation», résume Ronan Allain. Le travail du paléontologue est de replacer les fossiles dans un écosystème qui leur est propre pour mieux connaître ces espèces. Ou pour le dire plus simplement: «On cherche à savoir qui mangeait qui!»

Visites gratuites sept jours sur sept jusqu'au 30 juillet.  
Réservation obligatoire auprès des offices de tourisme du pays de Cognac.



Gros œuvre ou travail minutieux, il y en a pour tous les goûts.

## Révéreault tique sur «l'indemnité diplomatique»

11000 €. C'est le montant de l'indemnité que GrandAngoulême a attribué cette année au trésorier municipal, le fonctionnaire d'État sollicité par la collectivité pour ses conseils financiers. La délibération votée par la majorité des élus de l'agglomération est traditionnelle mais, cette fois, elle a fait débat. Jean Révéreault, vice-président de GrandAngoulême, en charge de la transition écologique, considère que sur le principe il n'y a «aucune raison de continuer à financer quelque chose d'ordre diplomatique».

A ses yeux, il existe, à GrandAngoulême, des experts financiers et juridiques compétents et aguerris pour assumer le rôle que l'agglomération confie au trésorier. «Cette prime de 11000 € est la seule que notre collectivité verse

à un fonctionnaire d'État», note Jean Révéreault. Pour les autres services rendus à l'agglomération, les fonctionnaires



d'État ne se font pas payer. Quel sens cela a-t-il?, s'interroge l'élu. Les services et la majorité des élus qui défendent le versement de 11000 € au trésorier ne partagent visiblement pas ce point de vue.

Ils voient dans l'expertise d'un fonctionnaire d'État sur les questions financières un soutien précieux.

# Javrezac: la fermeture de l'école au menu des élus

La réception d'un courrier de l'académie ne laisse plus aucun espoir pour l'école de la commune. Au regret de l'équipe municipale.

Lors du conseil municipal tenu lundi soir, Pascale Belle, maire, a lu à son équipe le courrier émanant du directeur de l'académie, constatant qu'«il n'y avait eu cette année, aucune inscription ni projet d'inscription à l'école de votre commune». Une évidence pour cet établissement en sommeil depuis un an et dont le poste de directrice était depuis gelé pour laisser la porte ouverte à un improbable regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Sa fermeture devrait donc être actée après consultation des commissions concernées au sein de l'académie. Le conseil municipal, peut-il ou doit-il entériner cette décision ? La maire doit se renseigner. Le constat amer de cette mesure a provoqué une émotion contenue, mais sensible, de toute l'équipe municipale.

**Club de foot.** «Il a été dit des choses pas très sympathiques.» La maire a rappelé cet épisode fâcheux de la dernière réunion des dirigeants du foot et reconnu que le «Label Jeunes» que le club a décroché, nécessite des aménagements et mises aux normes des vestiaires du foot. Au devis exorbitant de 450 000 € trop lourd pour la commune, on préfère l'accord conclu avec le président Guillon sur «un agrandissement en interne des locaux, auquel œuvreront les bénévoles des différentes équipes du club.» Un carrelage de propreté a déjà été posé.



La fermeture de l'école Jean-Rostand de Javrezac doit être actée après consultation des commissions concernées au sein de l'académie.

Photo archives CL

**Salle des fêtes.** Succès variable des demandes de subventions pour les travaux prévus. «Il faut vous mutualiser avec d'autres salles», a-t-il été répondu à la maire qui a obtenu quand même 14 000 € du Département, tandis que les 59 330 € du Fonds européen de développement régional (Feder) sont temporairement bloqués. Quant aux 103 000 € requis auprès des services de l'État, la réponse se fait attendre.

**Haut-débit internet.** Guy Leclerq,

conseiller municipal, a fait état des renseignements qu'il a obtenus sur le haut-débit internet sur la commune classée «signal faible à la réception». La fibre optique devrait être opérationnelle partout en 2022. En 2018, seront déjà branchées en priorité les communes en «zone blanche totale». En 2019, les communes à faible signal comme Javrezac, puis les autres.

Jacques DESCHAMPS

# Indemnités prud'homales: vers un plafond d'un mois par année d'ancienneté

Le gouvernement envisagerait de plafonner les indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif à un mois de salaire par année d'ancienneté, dans la limite de 20 mois. «Apparemment, on serait sur un plafond d'un mois par année d'ancienneté jusqu'à un certain niveau où, après, ça stagnerait», a ainsi indiqué Philippe Louis, le président de la CFTC, après sa dernière réunion de concertation au ministère du Travail. Le cabinet de la ministre Muriel Pénicaud ne lui a toutefois pas précisé à partir de quelle ancienneté le plafond cesserait d'augmenter. Il lui a, en revanche, «confirmé qu'il y aurait aussi un plancher». Aujourd'hui, à partir de deux ans d'ancienneté dans une entreprise de plus de 10 salariés, un salarié licencié abusivement a droit à des dommages et intérêts correspondant au minimum à six mois de sa-

laire. Pour les autres salariés, il n'y a ni plancher ni plafond, mais un «référentiel indicatif», instauré par la loi Macron de 2015 et censé guider les juges prud'homaux. Celui-ci s'échelonne d'un mois de salaire en dessous d'un an d'ancienneté jusqu'à 21,5 mois au-delà de 43 ans d'ancienneté.

## **PSE, CDI de chantier, heures de nuit...**

Sur les autres sujets en discussion, le ministère du Travail a confirmé à ses interlocuteurs FO, CFE-CGC et CFTC sa volonté d'assouplir les règles de déclenchement d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) et de réduire au périmètre français l'appréciation des difficultés d'un groupe licenciant pour motif économique. Sur ce deuxième point, le juge pourrait tout de même vérifier que l'entreprise n'a pas organisé ses

déficits en France pour licencier, selon la CFTC.

Concernant l'extension du CDI de chantier au-delà du secteur du BTP, le ministère a assuré à la CGT et à la CFTC que cela passerait impérativement par des accords de branches. Selon les deux syndicats, les caractéristiques des CDD (motif, durée, nombre de renouvellements, délai de carence, prime de précarité) pourraient aussi être modifiées par accord de branche.

Sur le travail de nuit, l'exécutif veut «permettre aux entreprises de repousser le déclenchement des heures de nuit au-delà de 21h, par exemple en intégrant les temps d'habillage et de déshabillage», selon Fabrice Angéi (CGT). «Cela passerait par un accord d'entreprise», précise Philippe Louis.

La première phase de concertation se termine ce vendredi.

## Assistants européens: Mélenchon à son tour visé par l'enquête

Le parquet de Paris a élargi l'enquête sur les soupçons d'emplois fictifs d'assistants au Parlement européen à Jean-Luc Mélenchon, à la suite d'un nouveau signalement déposé par l'eurodéputée frontiste Sophie Montel. Le parquet de Paris s'est donc intéressé aux activités de l'ancien eurodéputé du parti de gauche (2009-2017) et actuel président à l'Assemblée nationale du groupe La France insoumise, ainsi qu'à quatre de ses ex-assistants parlementaires, dont l'un d'entre eux est décédé. «Aucun de mes assistants n'a jamais exercé aucune responsabilité politique ni à l'intérieur du Parti de gauche, ni pour la France insoumise, jamais aucun de toute la période du Parlement européen, donc je ne sais pas pourquoi on me cherche noise», a réagi Jean-Luc Mélenchon.

Les enquêteurs cherchent à savoir si des fonds européens, dévolus à l'embauche d'assistants parlementaires,

ont été détournés afin de rémunérer des cadres employés à d'autres tâches au sein de leur formation. Des eurodéputés et ex-eurodéputés de tous bords sont concernés (1). Deux autres enquêtes distinctes sont en cours: l'une vise spécifiquement le Modem et a conduit à la démission de Marielle de Sarnez (ministre des Affaires européennes), Sylvie Goulard (ministre des Armées) et François Bayrou (ministre de la Justice); l'autre concerne le FN. Dans ce volet, Marine Le Pen, a été mise en examen, ainsi qu'une autre eurodéputée, Marie-Christine Boutonnet.

(1) À droite, les ex-ministres Brice Hortefeux et Michèle Alliot-Marie ainsi que Jérôme Lavrilleux, ex-haut responsable de l'UMP, et Marc Joulaud, suppléant de François Fillon à l'Assemblée; à gauche, l'ex-syndicaliste Édouard Martin (PS), l'écologiste Yannick Jadot, un élu du Front de gauche Patrick Le Hyaric. Jean Arthuis (ex-UDI) est aussi dans la liste.

## ■ RYTHMES

### Semaine de quatre jours: près d'un tiers des écoles y revient

31,8% des écoles primaires ont choisi d'adopter la semaine de quatre jours à la rentrée, à la place de la semaine de quatre jours et demi instaurée sous le quinquennat précédent, a indiqué hier le ministère de l'Éducation. Ces établissements scolarisent 28,7% des élèves. Ce sont «surtout» les communes rurales qui se sont emparées de cette «liberté nouvelle», a précisé la rue de Grenelle. Les villes, «a fortiori les grandes villes, ont choisi de conserver l'organisation de la semaine sur quatre jours et demi».

## ■ LA POSTE

### Des effectifs toujours en baisse en 2016

Les effectifs de La Poste ont encore diminué en 2016, avec 3.473 personnes en moins en fin d'année (-1,5%), selon son bilan social. Le document indique que 220.572 personnes étaient inscrites au sein des effectifs au 31 décembre 2016, contre 224.045 fin 2015. En 2015, les effectifs avaient baissé de 3,1%. Parmi ces personnes, 18.358 étaient en CDD fin 2016, contre moins de 15.000 un an auparavant. L'entreprise a eu en outre davantage recours à des personnels extérieurs, puisqu'elle a fait appel à près de 6.500 intérimaires contre un peu plus de 4.700 en 2015 (+36%), essentiellement pour les activités colis (69%). Le groupe «exploite toutes les ressources possibles pour évacuer l'emploi pérenne», a déploré le syndicat SUD-PTT. Dans les secteurs «colis» et «express», la sous-traitance peut atteindre 98% des tournées, selon lui.

# Cet après-midi



## Orageux et moins chaud.

Le temps reste assez instable, sous un ciel chaotique, avec encore quelques ondées, prenant parfois un caractère orageux l'après-midi, sauf sur le littoral Charentais davantage ensoleillé. L'atmosphère redevient nettement plus supportable avec une baisse appréciable des températures.

Jour	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
<b>Jeu</b>	17° / 22°	17° / 24°	16° / 24°	16° / 24°
<b>Vend</b>	16° / 22°	15° / 24°	14° / 24°	14° / 24°
<b>Sam</b>	16° / 23°	16° / 25°	15° / 26°	14° / 24°
<b>Dim</b>	16° / 24°	16° / 26°	15° / 26°	15° / 25°
<b>Lun</b>	16° / 24°	16° / 25°	15° / 25°	14° / 25°
<b>Mardi</b>	15° / 24°	15° / 26°	14° / 26°	14° / 25°



HIER	Mini	16h
Angoulême	22°	33°
Cognac	20°	34°
Ruffec	18°	33°
Confolens	18°	31°
Barbezieux	21°	33°
Bordeaux	22°	35°
La Rochelle	20°	31°
Royan	20°	32°
Poitiers	21°	34°
Limoges	19°	30°

# Harcèlement scolaire : une lutte difficile



Un collégien, qui dit avoir été harcelé, témoigne. J. GUÉRIN

**CHARENTE** La gestion du harcèlement scolaire n'est pas chose aisée. Il faut une plainte et des preuves. Témoignages croisés à Cognac. **Page 15**

# La difficile gestion du harcèlement scolaire

**ÉDUCATION** Denis, un collégien de Cognac, a passé neuf jours à l'hôpital. Il affirme avoir été harcelé et agressé. Mais ni son collègue ni la justice n'ont pu prouver de tels faits

JONATHAN GUÉRIN  
j.guerin@sudouest.fr

C'est la parole d'un adolescent et de sa famille. Et une seule version d'une histoire complexe. Denis (1), 12 ans, va quitter le collège Saint-Joseph. « J'ai été harcelé par des élèves pendant dix-huit mois », affirme cet adolescent de 12 ans de sa petite voix.

Ce que sa famille décrit comme « un calvaire », n'a pu être prouvé par son établissement, ni par la justice. Les faits allégués sont anciens, mais l'adolescent ne les a racontés que récemment. « Aujourd'hui, nous souhaitons alerter sur le harcèlement scolaire, pour qu'il n'y ait pas d'autres victimes », explique son père.

Tout aurait commencé en janvier 2016. « Deux élèves m'ont régulièrement pris pour cible », témoigne Denis. Menaces de mort, de « brûler » sa maison et sa famille... « C'était dur à supporter », confie l'enfant. Son grand-père, qui l'héberge au quotidien, témoigne : « Il a fait plusieurs malaises vagues cette année-là. Mais on n'en connaissait pas l'origine. » L'an dernier, Denis a même été admis neuf jours à l'hôpital pour une amnésie. « Il ne se souvenait même pas de nous », racontent ses parents.

## Des sanctions au collège

C'est à cette période que le collège est alerté. « On gère ces affaires de manière extrêmement sérieuse », tient à souligner Richard Ferchaud, directeur intérimaire de l'établissement à cette période.

« J'ai immédiatement reçu les parents des enfants concernés dès que je l'ai su. Il y a eu des avertissements et des exclusions. Nous avons lancé une surveillance hyperactive, grâce à la mobilisation des six surveillants, et les choses se sont calmées. La mé-



La famille de cet adolescent, qui préfère ne pas montrer son visage, estime que le harcèlement a duré pendant dix-huit mois. PHOTO J.G.

decine scolaire et l'académie ont également apporté leur suivi.»

Denis explique que les choses se sont tassées (notamment après une lettre d'excuse rédigée par l'un de ses camarades) sans vraiment disparaître, jusqu'en avril. « Un de ceux qui m'embêtaient d'habitude m'a pris à partie à la sortie du collège. Il m'a braqué avec un couteau. »

Les parents décident de porter plainte. « L'enfant a avoué devant un policier, croit savoir le grand-père. Mais il s'est rétracté quand ses parents étaient là. Alors comme c'était parole contre parole, la police nous a expliqué qu'il serait difficile de donner suite. »

## Parole contre parole

Du côté de Saint-Joseph, on plaide la bonne foi. « Il est toujours très difficile de trouver des preuves, admet Richard Ferchaud. Mais je n'ai pas botté en touche en disant que cet événement se serait déroulé à l'extérieur de l'établissement. Si jamais

## Sanction : un rappel à la loi

L'affaire de l'agression supposée au couteau a été examinée par le procureur. « Il y a eu une réponse pénale, explique Jean-David Cavaillé, sous la forme d'un rappel à la loi. » Cette procédure consiste à convoquer les parents et les enfants, pour leur expliquer quelles sont les règles en vigueur. « Suite à ces algarades, j'ai signifié qu'il fallait arrêter les bagarres, pour éviter que les choses ne s'enveniment. » Mais cette mise au point a été faite pour les deux familles. Car Denis lui-même aurait menti en faisant croire qu'il présentait une plaie liée à une altercation, alors qu'il s'agissait d'une cicatrice ancienne. Et le parquet estime que l'épisode du couteau « n'est nullement attesté, en dehors des déclarations » de l'adolescent.

En revanche, aucune plainte n'ayant été déposée pour harcèlement, la justice n'a pu trancher ces faits, « qui ne ressortent pas dans la procédure », ajoute le procureur. Difficile, donc de faire la part des choses dans cette affaire sensible, où les versions se contredisent.

les faits avaient été prouvés par la justice, j'aurais donné des suites et j'étais prêt à décider d'une exclusion contre l'élève accusé. »

Aujourd'hui revenu à ses premières fonctions de directeur adjoint, l'enseignant se tient à cette règle : « On ne peut pas sanctionner sur de

simples présomptions. Lorsqu'on a deux versions, parole contre parole, et pas de preuve, c'est impossible. »

(1) Dans le but de préserver l'anonymat et la tranquillité de l'enfant, son prénom a été changé à notre initiative.

# Une plateforme pour écouter

## RECTORAT

L'Éducation nationale déploie plusieurs outils pour traiter toutes les formes de harcèlement

Le harcèlement scolaire recule à l'échelon régional comme national. Entre 2010 et 2014, le nombre de cas constatés aurait baissé de 15% au collège, selon l'enquête internationale HBSC (Health behaviour in school-aged children), dont les conclusions ont été livrées fin 2016 par la ministre de l'Éducation nationale. Et pourtant, le nombre d'appels de détresse reçus au 30 20, la plateforme téléphonique mise en place par le ministère en 2013, progresse fortement.

Durant l'année scolaire 2013-2014, l'académie de Poitou-Charentes en a compté 35. Le chiffre est tombé à 25 l'année suivante, avant de remonter

à 46 en 2015-2016. Et au 15 mai de l'année qui vient de s'achever, on en était déjà à 49 signalements. Voilà pour ce qui passe par la plateforme d'appels. Mais, « il y a aussi tout ce qui vient directement du terrain », relevait, il y a deux mois, Vincent Planet, proviseur vie scolaire et référent académique harcèlement auprès du rectorat. Grosso modo, il faut donc multiplier les chiffres de la plateforme par deux.

### Sur Internet aussi

Paradoxal? Pas tant que cela, semble-t-il. Vincent Planet explique, en effet, que les politiques de sensibilisation et de formation des personnels et d'information du public ont porté leurs fruits. La parole se délie donc plus facilement.

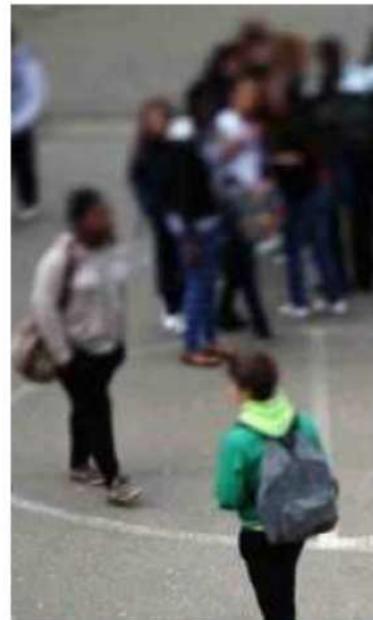
Le rectorat d'académie, qui décline à l'échelle régionale les politiques nationales, dispose ainsi de deux référents à Poitiers, qui coordonnent le

travail de neuf référents départementaux. La Charente en compte trois parmi eux.

« Il existe aussi tout un réseau au sein des établissements. » Avec des résultats, donc. « Faire disparaître la cause du harcèlement, c'est la priorité. Ça peut se faire en quelques jours, mais parfois, ça prend presque une année. Et dans les cas les plus graves, les rechutes sont toujours possibles. Il est donc primordial, pour tous, de réagir très vite dès qu'on a connaissance des faits ! » Ce qui reste compliqué, puisqu'Internet et les réseaux sociaux peuvent prendre le relais bien au-delà du temps scolaire.

Un numéro vert, le 0 800 200 000 est d'ailleurs à disposition des victimes, comme des parents, pour signaler les textes et photos circulant sur le web

**Alain Babaud**



**Le 30 20 permet de joindre une cellule d'aide.**

PHOTO ILLUSTRATION DR

87 000 bacheliers attendent toujours une place en faculté. Un « énorme gâchis », selon la ministre Frédérique Vidal. Le gouvernement veut mettre en place des prérequis pour la rentrée 2018

JULIEN ROUSSET  
j.rousset@sudouest.fr

Vendredi dernier, à 14 heures, des dizaines de milliers de lycéens se sont connectés sur la plate-forme d'admission post-bac pour savoir dans quelle faculté ils pourront faire leur rentrée en septembre. Sur ce portail, ils ont, depuis le mois de janvier, formulé des vœux qui, théoriquement, devraient être exaucés : l'université est supposée être accessible à tous. Or, si 541 000 nouveaux bacheliers ont reçu une proposition d'admission, 87 000 restent pour l'instant sur le carreau. Un « énorme gâchis », a déploré lundi matin Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur.

### 1 L'APB, comment ça marche exactement ?

Le portail Internet Admission post-bac a été créé en 2009 pour organiser et fluidifier l'orientation des lycéens dans le temps. Si le site est aujourd'hui décrié, la situation qui préexistait était encore plus chaotique : la transition du lycée à la fac se déroulait dans l'urgence, au début du mois de juillet, et avec un sérieux déficit d'information.

La procédure APB commence bien avant l'obtention du bac, dès le mois de janvier : les lycéens mentionnent leurs vœux par ordre de préférence ; les formations indiquent, de leur côté, le nombre de places qu'elles offrent ; la distribution des places se fait de manière automatique, en trois étapes, jusqu'à la mi-juillet. Problème : nous voici à l'issue de cette troisième manche, et 15 % des bacheliers sont toujours dans l'incertitude.

### 2 Pourquoi, en première année, les amphis saturent

Tout converge à créer un embouteillage à l'entrée à la fac. D'abord, le nombre de bacheliers, en augmentation constante, c'est l'effet du boom démographique des années 2000. Les effectifs d'étudiants progressent donc à chaque rentrée.

En septembre, on recensait en France près de 1,6 million d'étudiants. Selon les données du ministère, les amphithéâtres de l'Hexagone accueillent aujourd'hui 120 000 étudiants de plus qu'il y a cinq ans : l'équivalent, en effectif, de six universités de province. La hausse devrait se poursuivre jusqu'en 2022.

De plus en plus de candidats alors que les équipements universitaires ne sont pas extensibles à l'infini. Pas

d'avantage que les équipes pédagogiques : c'est l'entonnoir.

### 3 Le recours décrié au tirage au sort

Le Code de l'éducation interdit toute sélection à l'entrée de l'université. Les filières « sous tension » s'en remettent à une régulation controversée, le tirage au sort par voie informatique, à l'aide d'un algorithme. Ce recours au hasard se pratique dans une centaine de filières en France. En Aquitaine, trois facultés sont concernées : sociologie, psychologie, et surtout sport, en Staps (lire ci-dessous). Pour autant, certaines universités, comme La Rochelle, ne connaissent pas de difficultés particulières.

Outre qu'il fait totalement abstraction du mérite des étudiants, le tirage au sort est décrié, car sa base légale est fragile. Discrètement, le 27 avril, entre les deux tours de la présidentielle, et l'annonce d'une circulaire a été publiée au « Journal officiel », qui pose noir sur blanc qu'« il peut être recouru au tirage au sort ».

« Cette circulaire, passée en catimini, ne précise aucune modalité, elle consacre un système opaque et à mon sens illégal : cette procédure ne doit pas être clarifiée dans une circulaire mais dans un décret », estime l'avocat bordelais Florent Verdier, qui défend de nombreux étudiants recalés à l'entrée de la fac.

### 4 Bientôt des prérequis selon les filières ?

De nombreux universitaires plaident pour l'instauration d'une sélection sur le niveau. Mais le mot est explosif, et quasiment banni des discours officiels. Des syndicats étudiants tels que l'Unef s'y opposent, craignant qu'en cas de sélection, la fac perde en diversité sociale. Des légions de bacheliers entrent donc à l'université, une minorité seulement réussit. Selon des données de 2016, 40,1% des étudiants inscrits en licence passent en deuxième année. Seulement 27,5% obtiennent leur diplôme en trois ans.

À l'initiative du gouvernement, un cycle de réunions de concertation avec les acteurs de l'enseignement supérieur a débuté avant-hier, pour trouver d'ici au mois d'octobre « des solutions pour la rentrée 2018 ». Principale piste envisagée pour remplacer le tirage au sort, dont la ministre ne veut plus : des prérequis, en fonction des exigences propres à chaque cursus. Par exemple, l'obligation d'avoir fait de la biologie au lycée avant d'aller en Staps.



## Le tirage au sort, « insupportable »

Pour Manuel Tunon de Lara, président de l'Université de Bordeaux, la sélection est une meilleure solution

### « Sud Ouest » Quelle est la situation pour l'Université de Bordeaux ?

**Manuel Tunon de Lara** Dans la majorité des filières, nous ne rencontrons pas de problème. Nous avons trois difficultés. En psychologie, nous avons reçu un millier de demandes pour 220 places en première année. En sociologie, nous avons 270 places, pour deux fois plus de candidats. Quant aux Staps (sport), nous avons augmenté le nombre de places de 150 à 250, mais nous avons près de 2 000 demandes. De toute façon, même si, dans un monde idéal, nous avions les moyens, le personnel, les locaux, cela n'aurait aucun sens de former 1 000 profs de gym... Dans ces trois cas de figure, nous préférons sélectionner les élèves sur leur niveau plutôt que d'avoir à tirer au sort.

### Que pensez-vous de la solution des prérequis ?

On joue sur la sémantique : on parle de prérequis, moi j'appelle ça de la sélection sur le niveau. Et je trouve que

c'est une sélection beaucoup plus juste et légitime qu'une sélection sur le hasard, avec le tirage au sort, ou par l'échec, en laissant les étudiants échouer massivement en licence... La sélection sur la base du tirage au sort, c'est insupportable pour tout le monde : le lycéen, ses parents et les professeurs. La sélection sur le niveau n'est pas une sanction : il s'agit de mieux orienter les étudiants, en fonction de ce qu'ils savent faire, pour qu'ils réussissent dans leurs études. Il faut mieux expliquer tout ce que la sélection permettrait : un meilleur encadrement, de meilleures conditions de travail... Aujourd'hui, on sélectionne en classe préparatoire, en IUT, en BTS... Je ne vois pas pourquoi l'université reste le dernier bastion où l'on n'a pas le droit de tenir compte du niveau des entrants.

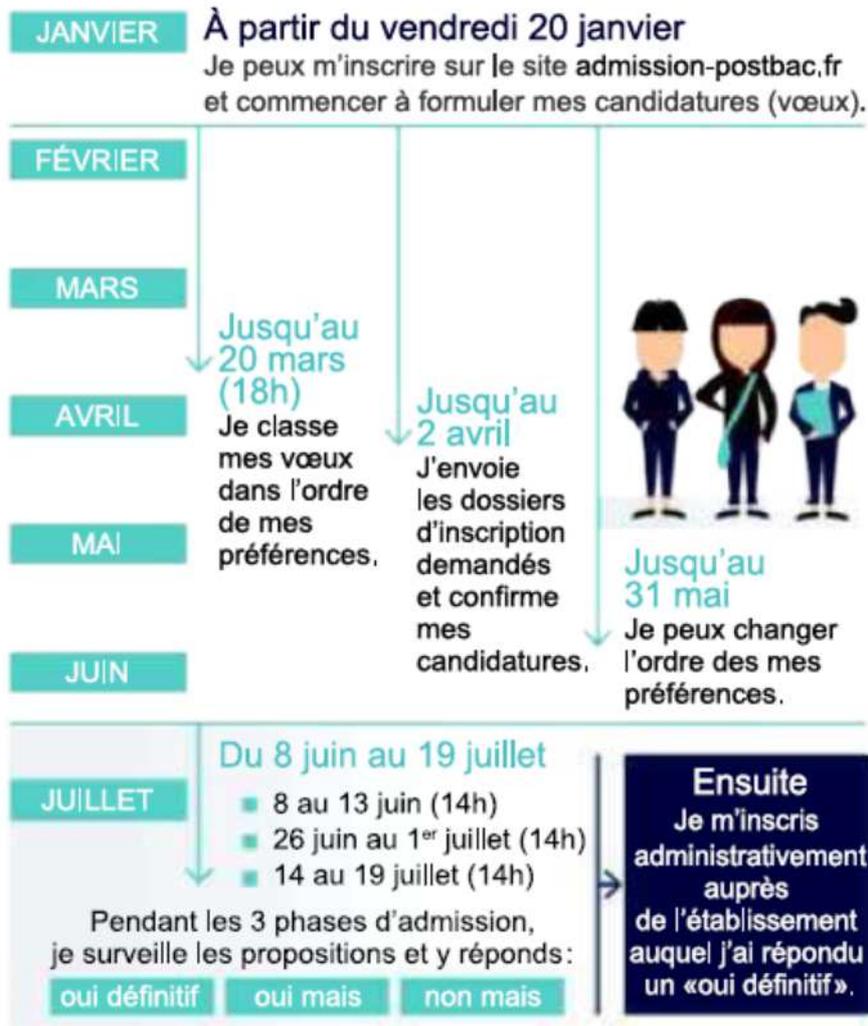
La procédure APB n'a-t-elle pas permis de mieux organiser le passage du lycée à la fac ?

Oui, mais cette procédure informa-



Manuel Tunon de Lara. TDR/SO

tisée a un énorme défaut : elle échappe complètement aux universités. Nous n'avons vraiment aucune prise sur les étudiants qui nous rejoignent. Avant, c'était parfois la cohue, mais nous avions un contact avec les étudiants qui venaient s'inscrire. Le cas échéant, nous pouvions, à la faveur de conversations en tête à tête, les dissuader de s'engager dans certaines filières pour lesquelles ils n'avaient manifestement pas le niveau requis. On faisait un peu du « prérequis » avant l'heure.



## « Le logiciel est bien trop élitiste »

Le 13 juillet, Jérôme Verschave, directeur général d'Aerocampus Aquitaine, qui forme à la maintenance aéronautique, a poussé un coup de gueule remarqué sur son profil Facebook : « Je demande à l'Éducation nationale de ne pas nous envoyer les meilleurs élèves mais les plus motivés, afin de faire fonctionner l'ascenseur social », écrit-il. En cause, les critères de sélection d'Affelnet, le logiciel d'affectation dans les lycées, qui « laissent sur le carreau tant de jeunes passionnés par le monde aéronautique, à qui nous pouvons donner leur chance dans notre école ».

Le directeur général d'Aerocampus en veut pour preuve que la première promotion de ce campus, créé en 2011 à Latresne à l'initiative du Conseil régional, a obtenu 100 % de réussite au bac pro « alors qu'il s'agissait plutôt d'élèves "moyens" ». « Et tous aujourd'hui ont un travail », insiste-t-il. « Nous n'étions que des élèves refusés dans d'autres établissements, mais motivés », confirme Thomas, 25 ans, qui est désormais mécanicien en CDI à Sabena Technics, à Mérignac.

Depuis, le campus a gagné en notoriété. Conséquence : la sélection opérée par le logiciel est « bien trop élitiste », avec 162 demandes pour 27 places en bac pro et 1 360 demandes pour 12 places en BTS aéronautique. Mais les résultats sont excellents, avec notamment 80 % de mentions, dont 40 % de « bien » et « très bien ». « C'est le revers de notre renommée », souffle Jérôme Verschave.

Pour remédier aux travers du « système », il demande depuis quatre ans au rectorat d'intégrer un entretien de motivation dans le calcul du logiciel. Sans succès. « Ce serait déroger aux règles de l'école républicaine, où les directeurs d'établissement ne choisissent pas leurs élèves. Contrairement au privé », explique Éric Mortelette, chef du service orientation du rectorat de Bordeaux. Une « exception » qui ne se justifie pas à Aerocampus, « où il y a une réelle diversité sociale parmi les élèves recrutés en bac pro, qui avaient entre 12 et 13 de moyenne générale en classe de troisième », rappelle-t-il.

**NICOLAS CÉSAR**



**“ C’est un véritable numéro d’enfumage.**

Le chef de file des députés LR, Christian Jacob, a dénoncé hier le pacte proposé par Emmanuel Macron aux collectivités locales, leur demandant d'économiser 13 milliards d'euros.

# La semaine de quatre jours plébiscitée

**RYTHMES SCOLAIRES** Pour la rentrée prochaine, près d'un tiers des écoles primaires, majoritairement dans les communes rurales, ont fait ce choix, contre les 4,5 jours actuels

Près d'un tiers des écoles primaires passeront à la semaine de quatre jours à la rentrée prochaine, en accord avec les municipalités, à la place de la semaine de quatre jours et demi instaurée sous le quinquennat précédent, a indiqué hier le ministère de l'Éducation.

Ces établissements (soit exactement 31,8 % des écoles primaires en France) scolarisent 28,7 % des jeunes élèves. Ce sont « surtout » les communes rurales qui se sont emparées de cette « liberté nouvelle », a précisé la Rue de Grenelle. Les villes, « a fortiori les grandes villes », ont plutôt « choisi de conserver l'organisation de la semaine sur quatre jours et demi ».

Parmi les très grandes villes, Paris avait précédemment indiqué maintenir les 4,5 jours, et Marseille avait annoncé qu'elle passerait aux quatre jours à la rentrée 2018.

Pour les communes qui le mettront en œuvre, il s'agira du troisième changement de rythmes pour les écoliers en neuf ans, après la semaine de quatre jours instituée sous Nicolas Sarkozy en 2008, puis celle de neuf demi-journées en 2013 ou 2014. La plupart des écoles avaient alors opté pour travailler le mercredi matin.



Ce retour à la semaine de quatre jours est possible par une dérogation, précisée dans un décret publié à la fin du mois de juin. PHOTO NICOLAS LE LIÈVRE

## Volume horaire identique

Ce retour à la semaine de quatre jours est rendu possible par une dérogation, précisée dans un décret publié fin juin. Ce décret modifie la répartition sur la semaine des heures d'enseignement, mais le volume horaire total sur une semaine ou sur l'année scolaire est le même, quel que soit le rythme adopté.

« Ce mouvement montre que les acteurs de terrain se sont saisis de la liberté nouvelle qui leur était offerte pour mettre en place des organisations correspondant aux besoins de leurs territoires », se félicite le minis-

tère à propos de cette dérogation, pourtant controversée.

En 2013, la réforme instaurant les 4,5 jours de classe était recommandée par les chronobiologistes et autres spécialistes, dont l'Académie de médecine, qui soulignaient la longueur des journées de classe en France, peu propice aux enseignements, notamment pour les plus fragiles. L'Académie de médecine notait alors que l'intérêt de l'enfant devait primer sur celui des adultes.

La Rue de Grenelle donne quelques exemples de communes de plus de 50 000 habitants ayant choisi

la semaine de quatre jours : toutes les grandes villes du Var et des Alpes-Maritimes (Antibes, Cannes, Nice, Toulon, Hyères, etc.), ou encore Tourcoing et Calais dans l'académie de Lille.

## Évaluation du ministère

Au sein d'une même académie, les départements ruraux sont souvent ceux qui affichent le plus fort taux de retour à la semaine de quatre jours. Ainsi, 53 % des écoles dans l'académie de Montpellier adoptent la semaine de quatre jours, dont 83 % dans les Pyrénées-Orientales et 85 % en Lozère.

« Les différentes organisations du temps scolaire seront évaluées » au cours de l'année scolaire 2017-2018, a précisé le ministère de l'Éducation. La situation nouvelle « doit être l'occasion d'un progrès dans l'organisation des activités périscolaires par la coopération entre les communes, l'Éducation nationale et les structures de la jeunesse et de la vie associative », a-t-il indiqué.

Pour connaître les écoles concernées par cette nouvelle organisation, les parents peuvent consulter sur Internet le site : [education.gouv.fr/horaires-écoles](http://education.gouv.fr/horaires-écoles).

# L'enquête élargie à Jean-Luc Mélenchon

**ASSISTANTS PARLEMENTAIRES** L'eurodéputée FN Sophie Montel a déposé un nouveau signalement à l'encontre du président du groupe LFI

Le parquet de Paris a élargi l'enquête sur les soupçons d'emplois fictifs d'assistants au Parlement européen au patron de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, à la suite d'un nouveau signalement déposé par l'eurodéputée frontiste Sophie Montel, a-t-on appris hier de source judiciaire. À la suite d'un premier signalement de l'élue FN, le parquet de Paris avait ouvert, le 22 mars, une enquête préliminaire pour « abus de confiance » visant une vingtaine d'eurodéputés de tous bords.

Le 27 juin, l'élue frontiste, proche de Florian Philippot, a déposé un second signalement visant Jean-Luc Mélenchon. Le parquet de Paris a alors élargi ses investigations aux activités de l'ancien eurodéputé du Parti de gauche (2009-2017) et actuel président à

l'Assemblée nationale du groupe La France insoumise, ainsi qu'à quatre de ses ex-assistants parlementaires, dont l'un d'entre eux est décédé.

« Aucun de mes assistants n'a jamais exercé aucune responsabilité politique ni à l'intérieur du Parti de gauche ni pour la France insoumise, jamais aucun de toute la période du Parlement européen, donc je ne sais pas pourquoi on me cherche noise », a réagi Jean-Luc Mélenchon, lors d'un point de presse à l'Assemblée nationale.

## Tous les bords concernés

Les enquêteurs cherchent à savoir si des fonds européens, dévolus à l'embauche d'assistants parlementaires, ont été détournés afin de rémunérer des cadres employés à d'autres tâches

au sein de leur formation politique.

Des eurodéputés et ex-eurodéputés de tous bords sont concernés : à droite, les ex-ministres Brice Hortefeux et Michèle Alliot-Marie ainsi que Jérôme Lavrilleux, ancien haut responsable de l'UMP au cœur de l'affaire Bygmalion, et Marc Joulaud, qui fut suppléant de François Fillon à l'Assemblée nationale ; à gauche, l'ancien syndicaliste Édouard Martin (PS), l'écologiste Yannick Jadot, un élu du Front de gauche Patrick Le Hyaric.

Deux autres enquêtes distinctes sont en cours sur les mêmes soupçons d'emplois fictifs au Parlement de Strasbourg. L'une vise spécifiquement le Modem et a conduit à la démission de trois membres du premier gouvernement d'Édouard Philippe (Marielle de Sarnez, Sylvie



Jean-Luc Mélenchon et quatre de ses ex-assistants sont visés. PHOTO PHILIPPE LOPEZ/AFP

Goulard et François Bayrou). L'autre concerne le FN. Dans ce volet, la présidente du parti frontiste et ex-eurodéputée, Marine Le Pen, a été mise en examen, ainsi qu'une autre eurodéputée frontiste, Marie-Christine Boutonnet.

## TÉLÉVISION

**LA CHARENTE À L'HONNEUR SUR FRANCE 3**  
Ce soir à 20 h 55, France 3 rediffuse l'émission « Des Racines et des ailes » consacrée au fleuve Charente, tournée en septembre 2015. L'émission remonte le fil de l'eau en s'arrêtant notamment à Saintes, Cognac et Angoulême.

# Chez Courvoisier, la visite connectée

La maison de Jarnac surfe entre tradition et modernité en se servant de lunettes de réalité virtuelle pour embarquer ses voyageurs

Il n'y a pas qu'à Cognac qu'on fabrique du cognac. Jarnac est aussi l'autre capitale des eaux-de-vie. Parmi les grandes maisons, Courvoisier propose cette saison un lifting de son circuit de visite, après avoir complètement renouvelé son offre il y a deux ans. L'éventail des visites a été clarifié avec une classique, une premium et deux expériences, et en prime quelques nouveautés en particulier une animation en réalité virtuelle (VR). Et cette innovation est saisissante. On a l'impression d'être littéralement transporté dans les chais. Avec cette autre particularité, Courvoisier espère bien solliciter la curiosité des visiteurs. L'expérience inédite « Embouteillez vous-même » permet de réaliser soi-même sa bou-



Immersion garantie avec ce casque VR. PH. ARCHIVES JONATHAN GUÉRIN

teille. L'embouteillage se fait via un flacon (20 cl ou 70 cl) d'une eau-de-vie de Petite Champagne de 2000 dont un fût de 350 litres a été dédié à ce moment. Le reste du circuit vaut aussi le coup d'œil. Paris, ville des fondations de la maison, sert de toile de fond à une épopée allant de la fin du XIX<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle. On ap-

prendra ainsi le lien entre la maison et Napoléon. Enfin, la visite peut se poursuivre par un tour de l'île Madame, sublime petit coin en bord de Charente.

Jusqu'au 30 septembre.  
Renseignements sur  
[le site courvoisier.com/fr](http://le site courvoisier.com/fr)

# La ville de Cognac dit « oui » au numérique

## TECHNOLOGIE

Avec de nouveaux panneaux d'affichage tactiles, Cognac se tourne vers plus de numérique en ville

ANNE-LAURE DE CHALUP  
cognac@sudouest.fr

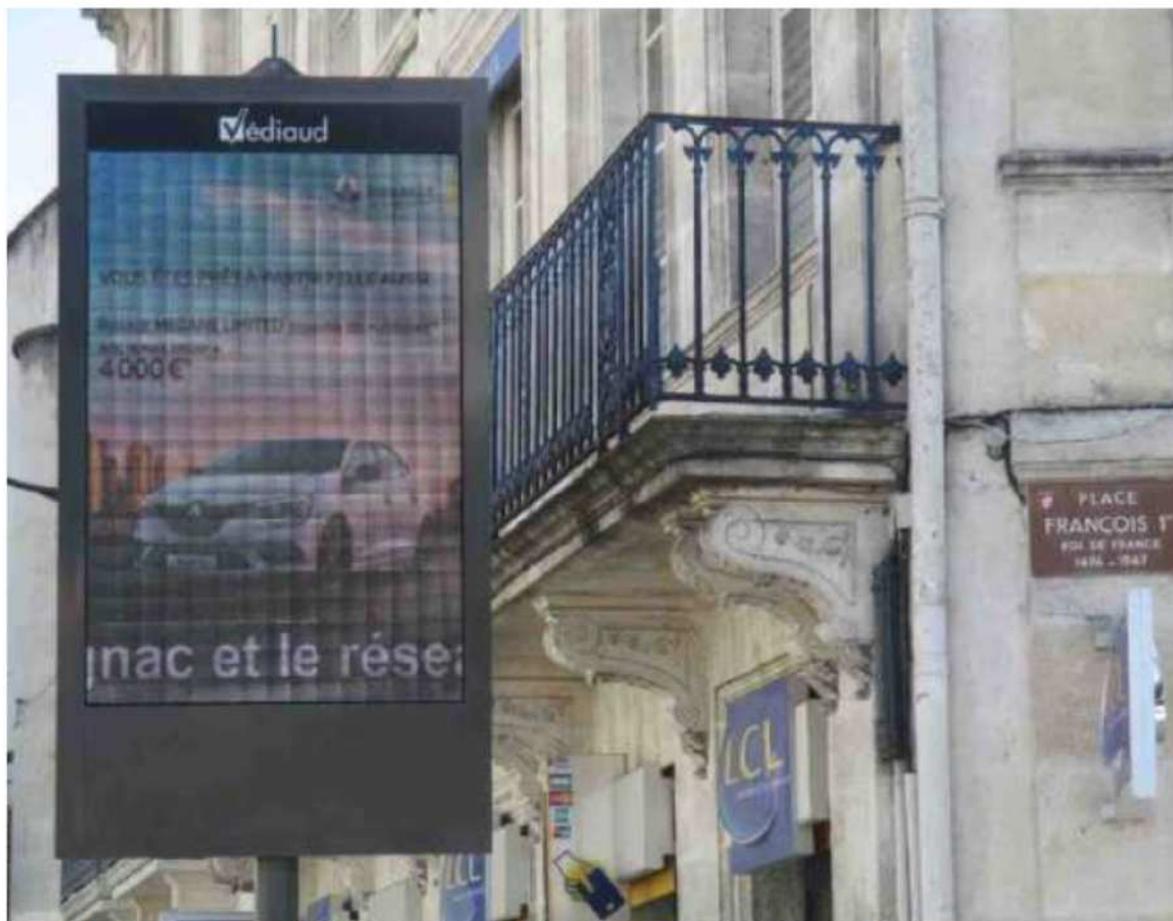
Moins de panneaux, plus de numérique. Voilà comment résumer la proposition du Conseil municipal de ce lundi, en matière de mobilier urbain publicitaire. La Ville de Cognac vient de valider l'attribution du marché public à l'entreprise Vediaud Publicité. Elle accompagnera Cognac dans la modernisation de son espace public.

« Nous avons actuellement 48 supports (le surnom donné aux panneaux publicitaires sur pieds, NDLR), nous n'en aurons plus que 27 à la rentrée », précise Simon Clavurier, le conseiller en charge de l'appel d'offres. Huit de ces panneaux seront entièrement remplacés par des écrans numériques. Ils permettront la diffusion de différents contenus publicitaires déroulant successivement. « Il y aura moins de supports commerciaux mais plus de communication dessus », conclut l'élu.

### Plus d'interactivité

La municipalité va aussi installer des tablettes numériques à différents endroits du centre-ville. Elles donneront accès à des plans interactifs de Cognac et à différents services utiles. Chacun pourra les utiliser gratuitement.

Point non négligeable, le prestataire prendra en charge la consommation électrique engendrée par ces nouveaux outils numériques.



Plus de panneaux numériques, comme celui-ci, seront installés à partir de la rentrée. PHOTO A.-L.C.

Cela fait partie des coûts de mise à disposition supportés par l'entreprise en échange des recettes publicitaires que la mairie cède.

Le Conseil municipal a confié la modernisation, l'entretien et le nettoyage du mobilier urbain à l'entreprise Vediaud Publicités pour une durée de neuf ans. « Au cours de cette période, nous avons la possibilité de renouveler le mobilier deux fois », explique Simon Clavurier, « ce qui est bien pour rester à la page », ajoute-t-il, enthousiaste.

Les nouvelles prestations seront mises en place à partir du 29 septembre prochain. L'installation des nouveaux équipements commencera à ce moment-là.

## Du wifi en centre-ville

C'est à la fin du conseil municipal que la nouvelle a été annoncée. La Ville de Cognac souhaite installer un réseau public de wifi accessible à tous. Avec la modernisation des panneaux publicitaires, et l'installation de tablettes numériques dotées de plans interactifs de la ville, Cognac entend bien se moderniser et attirer de nouveaux touristes. Les étrangers de passage n'ont pas toujours la possibilité de se connecter à Internet, ce qui peut rendre leurs démarches difficiles. L'objectif est donc de leur faciliter la tâche le temps de leur séjour dans le Cognacais.

Le service sera ouvert à tous et accessible depuis les endroits stratégiques de l'hyper-centre, a précisé hier le conseiller délégué Simon Clavurier. Un accès Internet sur la place Jean-Monnet est envisagé, la localisation du marché évoquée a également été évoquée mais ce ne sont que des suppositions. Pour connaître les détails du projet et son coût, il faudra attendre septembre, date à laquelle, les discussions plus approfondies avec les prestataires vont débiter.

# Les musées seront aussi équipés

Les musées cognaçais ne seront pas en reste pour passer à l'ère du numérique. En effet, comme l'a annoncé, avec satisfaction Gérard Jouanet, « voilà un grand et beau projet pour nos musées ». Ils sont partenaires d'un projet mené conjointement par la Direction générale des affaires culturelles (Drac) et l'Université de La Rochelle qui doit permettre à tous les musées de la Nouvelle-Aquitaine d'être équipés d'un dispositif global dont des tablettes tactiles et d'une pour les smartphones, dénommée « Visite musée ».

Ces outils permettraient de valoriser les différentes collections et de les resituer, pour le visiteur, dans leur contexte local. Ainsi, la Ville a décidé de faire l'acquisition de 20 tablettes

et de neuf tables numériques. Cela pour un coût de 48 000 euros, pour lequel une demande de subvention de la moitié va être transmise à la Drac. Quatre tables numériques seraient installées au Musée d'art et d'histoire et quatre autres au Musée des arts du cognac. Un investissement important, « pour améliorer, faire connaître et booster la fréquentation de nos musées qui souffrent, même s'il y a de belles collections et des expositions intéressantes », affirmait Michel Gourinchas.

Toujours à propos des musées, une autre nouvelle plutôt sympathique a été annoncée. Il s'agit de la signature deux conventions signées avec Hennessy et Rémy Martin, qui vont apporter chacun 4 000 euros, pour soutenir l'organisation de l'ac-



**L'aide du numérique permettra de mieux mettre en valeur et faire comprendre les différentes collections des musées.** PH. « S O »

tuelle exposition mise en place jusqu'au 17 septembre au Musée d'art et d'histoire : « 15 ans de menus pré-

sidentiels. » Des menus où est, bien évidemment, présent le cognac.  
**Didier Faucard**



Les filles ont offert une prestation dansée et acrobatique devant un public de parents conquis.

PHOTO S. B.

## Un mini-camp festif au stade Claude-Boué

Les vacances scolaires au centre de loisirs Les Marronniers n'ont pas débuté au pôle enfance et loisirs, mais plutôt au complexe footballistique Claude-Boué. 46 enfants profitent des activités la journée, 36 y restent dormir. Le 7<sup>e</sup> mini-camp depuis la création du centre en 2003 a débuté lundi 10 février dernier et s'est achevé jeudi dernier.

Cette année, les membres de l'équipe encadrante ont fait les choses en douceur. D'habitude réservée aux 8-11 ans, les 6-8 ans font aussi partie de l'aventure. Une pre-

mière journée d'acclimatation sans nuitée a permis aux jeunes vacanciers de découvrir le stade sous forme de jeux. Mardi, l'heure était à l'intégration du camp, avec des tentes plantées sur le terrain de foot non synthétique, non loin de la salle Jean-Monnet, la solution de replis en cas de pluie. Mercredi, après un petit-déjeuner sans contrainte horaire, les enfants sont allés au cinéma, à défaut d'avoir pu profiter du bonheur de la plage, la faute au mauvais temps. Et le soir venu, c'est avec les parents que tout ce petit

monde a participé à une veillée, animée musicalement par Jean-Baptiste Gasseling, qui était déjà des leurs l'an passé.

Une fête du centre de loisirs en quelque sorte : « on a décidé de la faire un soir du mini-camp. Tout le monde est beaucoup plus cool en vacances. Cela permet aux parents d'échanger entre eux, avec les animateurs... On offre les boissons et les parents nous amènent des gâteaux », explique tout sourire le responsable du centre, Marc Sureau.

**Sandra Balian**

# Une enquête sur les bibliothèques et médiathèques

**SONDAGE** L'Agglomération Grand-Cognac a lancé une consultation sur les attentes des usagers et non usagers en matière de bibliothèques et médiathèques. L'objectif est d'obtenir des éléments d'appréciation pour aider les élus communautaires dans leur réflexion relative à la compétence « lecture publique ».

On peut, ainsi, participer à cette enquête jusqu'au 15 septembre, en remplissant un questionnaire, sous format électronique, ou en téléchargeant le document en version papier sur le site de la ville. Il est

également possible de se le procurer à la bibliothèque municipale et à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Ces deux sites seront les lieux de retour du formulaire rempli.